RAPPORT N° FIN2020-002

Date	07/01/2020
Soumis par	Frédéric Desnoyers
Objet	Change of funding for Alain Potvin Park
# du dossier	N/A

1) **NATURE / OBJECTIF :**
Le but de ce rapport est de faire approuver un changement sur le financement du projet du parc Alain Potvin afin d'allouer le montant reçu de la subvention de revitalisation des rues principales

2) **DIRECTIVE/POLITIQUE ANTÉCÉDENTE :**
N/A

3) **RECOMMANDATION DU SERVICE:**
ENTENDU QUE la municipalité a reçu un montant de 59 330,15 $ de la subvention de revitalisation des rues principales.

QUE la subvention de revitalisation des rues principales soit utilisée pour le projet du Parc Alain Potvin.

ET QUE le financement provenant de la réserve générale pour ce projet soit diminué de 59 775 $.

WHEREAS the municipality received an amount of $59,330.15 from the Main Street Revitalization grant.

THAT the Main Street Revitalization grant be used for the Alain Potvin Park capital project.

AND THAT the funding from the general reserve for that project be reduced by $59,775.

4) **HISTORIQUE :**
Le 1er avril 2018, la municipalité a reçu un montant de 59 330,15 $ de la Province sous la subvention de revitalisation des rues principales. Cette subvention n'a jamais été alloué à un projet spécifique officiellement, toutefois celui-ci allait être utilisé pour le projet de revitalisation de la rue Laurier.

5) **DISCUSSION :**
Un montant de 59 330,15 provenant de la subvention de revitalisation des rues principales doit être utilisés avant le 31 mars 2020, voir l'annexe 1 et 2. De plus, un montant d'intérêts de 444.98 $ a été

effectué en 2018 et 2019 sur cette subvention ainsi un total de 59 775,13 $ doit être alloué.

Le montant doit être utilisé pour la construction et non l'ingénierie de projet. Ainsi, étant donné que celui-ci doit être dépensé d'ici mars 2020, l'administration recommande d'allouer le montant sur un projet déjà effectué.

Le projet du Parc Alain Potvin est un projet qui se qualifie pour cette subvention.

Voici le financement original budgété pour ce projet :

256 500 – Redevances d'aménagement
164 500 - FGT
101 882 – Fonds de modernisation de la Province
  98 118 – Réserve générale (Surplus 2018)
  23 000 – Réserve d'équipement
110 000 – Réserve générale
  56 000 – Subvention OMCC (Navettage à vélo)
  51 000 – Ajout pour les commandites
---
861 000 $ Montant total budgété

L'administration recommande de réduire le montant utilisé de la réserve générale de 59 775,13 $ pour utiliser la subvention.

Ainsi le nouveau budget pour le projet sera comme suivant :

 256 500 – Redevances d'aménagement
164 500 - FGT
101 882 – Fonds de modernisation de la Province
  98 118 – Réserve générale (Surplus 2018)
  23 000 – Réserve d'équipement
  50 225 – Réserve générale
  56 000 – Subvention OMCC (Navettage à vélo)
  59 775 – Subvention revitalisation des rues principales
  51 000 – Ajout pour les commandites
---
861 000 $ Montant total budgété

6) **CONSULTATION :**
N/A

7) **RECOMMANDATION OU COMMENTAIRES DU COMITÉ :**

N/A

8) **IMPACT FINANCIER (monétaire/matériaux/etc.):**
Il y aura un montant supplémentaire de 59 775 $ disponible dans la réserve générale pour le financement de projet futur.

9) **IMPLICATIONS LÉGALES :**
N/A

10) **GESTION DU RISQUE (RISK MANAGEMENT) :**
N/A

11) **IMPLICATIONS STRATÉGIQUES :**
Cette recommandation est effectuée afin d'éviter de devoir rembourser la subvention à la Province.

12) **DOCUMENTS D'APPUI:**
Annexe 1 : Entente, subvention de revitalisation des rues principales
Annexe 2 : Lettre réception de la subvention de revitalisation des rues principales